

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00880

Numéro SIREN : 432 470 631

Nom ou dénomination : 2.P.

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/008431

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/008431**
n°de gestion : **2000B00880**
n°SIREN : **432 470 631 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 28/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2.P. - Société par actions simplifiée
4 rue Octant 38130 Echirolles -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1455187



1455187

Désignation de l'entreprise : SAS 2 P		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 4 Rue de l'Octant		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 3 2 4 7 0 6 3 1 0 0 0 4 0		Néant <input type="checkbox"/>						
		Exercice N, clos le, 31122018		N-1 31122017				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
		Net 3		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 106	AG	3 106	2 926	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	32 010	AK	3 042	28 968	29 166
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	219 600	AO	219 600	257 600	
		Constructions	AP	1 891 026	AO	702 431	1 188 595	1 325 409
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	75 917	AS	68 309	7 607	9 501
		Autres immobilisations corporelles	AT	469 033	AU	111 084	357 950	333 445
		Immobilisations en cours	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 722 656	CV		1 722 656	1 833 486
Créances rattachées à des participations		BB	4 192 409	BC		4 192 409	3 328 476	
Autres créances rattachées à des participations		BD		BE				
IMMOBILISATIONS DIVERSES	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	1 383	BI		1 383	1 612	
	TOTAL (II)	BJ	8 607 140	BK	884 867	7 722 273	7 121 620	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BO			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	4 626	BU		4 626	4 722
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	146 841	BY		146 841	83 030
		Autres créances (3)	BZ	63 972	CA		63 972	315 488
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			50 000
Disponibilités		CF	65 256	CG		65 256	35 596	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	10 511	CI		10 511	11 461	
	TOTAL (III)	CJ	291 207	CK		291 207	500 298	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CV						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	8 898 347	1A	884 867	8 013 480	7 621 918	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	268 440	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS 2 P		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 44.200.....)	DA	44 200	44 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	170 100	170 100	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 420	4 420	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 465 072	2 258 227	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	315 369	206 844	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 999 161	2 683 792	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	15 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 498 065	1 539 152	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 162 063	3 169 829	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 783	47 685	
	Dettes fiscales et sociales	DY	172 217	147 313	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	34 079	27 379	
	Autres dettes	EA	89 111	6 768	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	4 999 319	4 938 127		
Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	8 013 480	7 621 918		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 107 481	834 465		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise : SAS 2 P		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF		
		FG	527 531	FH	527 531	603 037
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	527 531	FK	527 531	603 037
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	15 144	18 630
	Autres produits (1) (11)			FQ	7	617
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	542 682
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	19 475	30 419
	Variation de stock (marchandises) *			FT	96	(317)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	355 484	221 661
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	69 119	63 919
	Salaires et traitements *			FY	222 125	227 088
	Charges sociales (10)			FZ	89 593	88 772
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA	94 245	125 929
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	463	8
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	850 601	757 480
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(307 918)	(135 197)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	237 386	388 672
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	200	1 420
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	18 000	171 790
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	255 586	561 882
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	15 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	241 312	146 311
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	256 312	146 311
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(726)	415 570
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(308 644)	280 373

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 P</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 665 840
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 665 840
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 534
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	894 766
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	894 766
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	771 074
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	147 061
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 464 109
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 148 740
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	315 369
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 144
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION D IMMOBILISATIONS	894 766	1 665 840	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	


2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

Exercice clos au 31 décembre 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke intersecting it near the center, and a curved flourish extending to the right below the horizontal line.

Certifiés conformes,
Le Président

Exercice clos le 31/12/2018

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de
8 013 480 euros

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste :

- total produits de 2 464 109 euros
- total charges de 2 148 740 euros
- résultat de 315 369 euros

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président.

Exercice clos le 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'Exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié, Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018 :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Option :

L'option globale retenue pour le traitement des frais d'acquisition d'immobilisations est la comptabilisation en charges au titre de l'exercice d'acquisition.

Immobilisations corporelles :

Base amortissable

La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable.

Eclatement par composants et amortissements

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les actifs suivants:

- Matériel et outillage
- Agencements
- Matériel de transport
- Mobilier de bureau
- Matériel de bureau et informatique
- Oeuvres d'art

Amortissement des immobilisations

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de l'utilisation prévue.

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| - Matériel et outillage | 1 à 7 ans |
| - Agencements | 5 à 12 ans |
| - Matériel de transport | 2 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 1 à 3 ans |

Immeubles

L'examen des immobilisations corporelles a par contre mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composants pour les constructions.

Pour les immeubles acquis ou construits à compter du 1er janvier 2007, nous avons fait l'application de l'instruction Administrative 4A-13-05 du 30 décembre 2005 pour la quote part affectant les immobilisations, ainsi que la durée d'amortissements en fonction de la nature de chaque immobilisation.

Sont concernés par cette directive 5 constructions.

Participations :

La valeur brute est constituée du prix d'acquisition.

Les frais d'acquisition (frais de mutations- commissions- honoraires et frais d'actes) ont été comptabilisé en charges.

Lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risque et charges :

Principes :

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Rémunération du dirigeant :

Pour des raisons de confidentialité, le tableau de rémunération du (ou des) dirigeants ne sera pas communiqué.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

INTEGRATION FISCALE

En vertu des articles 223 A et suivant du Code Général des Impôts, l'entreprise a décidé, à compter du 1er janvier 2011, de procéder à l'option de l'intégration fiscale en qualité de société mère.

Les deux sociétés filles sont la SARL SIRIUS et la SARL 2 F.

LES RESULTATS DES SCI

Par dérogation au principe comptable, l'exercice 2018 a enregistré les résultats des SCI patrimoniales dégagés en 2018, à hauteur de 82 876 euros de bénéfices et de 161 901 € euros de pertes ; à l'exception d'une SCI dont les résultats font seulement l'objet d'un retraitement fiscal.

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros

Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 315 369 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 315 369 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 780 441 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée sur les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juin 2019

Certifié conforme

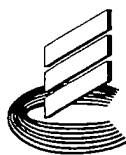
Le Président

Michel FERRIER



Société civile
ANZALONE MOUNIER

Experts comptables
Commissaires aux comptes



SAS 2 P

Société par Actions Simplifiée au capital de 44 200 Euros
4 Rue de l'Octant
38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

SAS 2P

Société par actions simplifiées au capital de 44 200 Euros

4 Rue de l'Octant

38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître un **bénéfice comptable de 315 369 Euros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2P à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « informations complémentaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des résultats des sociétés civiles immobilières dans lesquelles votre société détient une participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2P à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET, le 3 Juin 2019

Pour la Société Civile ANZALONE MOUNIER



Samuel ANZALONE
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 106		3 106	2 926
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	32 010	3 042	28 968	29 166
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	219 600		219 600	257 600
	Constructions	1 891 026	702 431	1 188 595	1 325 409
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	75 917	68 309	7 607	9 501
	Autres immobilisations corporelles	469 033	111 084	357 950	333 445
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 722 656		1 722 656	1 833 486	
Créances rattachées à des participations	4 192 409		4 192 409	3 328 476	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 383		1 383	1 612	
TOTAL (II)		8 607 140	884 867	7 722 273	7 121 620
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 626		4 626	4 722
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	146 841		146 841	83 030	
Autres créances	63 972		63 972	315 488	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				50 000	
DISPONIBILITES	65 256		65 256	35 596	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 511		10 511	11 461
	TOTAL (III)	291 207		291 207	500 298
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		8 898 347	884 867	8 013 480	7 621 918

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

268 440

338 528

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	44 200	44 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	170 100	170 100
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 420	4 420
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 465 072	2 258 227
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	315 369	206 844
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		2 999 161	2 683 792
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	15 000	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		15 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 498 065	1 539 152
	Emprunts et dettes financières divers	3 162 063	3 169 829
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 783	47 685
	Dettes fiscales et sociales	172 217	147 313
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 079	27 379	
Autres dettes	89 111	6 768	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		4 999 319	4 938 127
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		8 013 480	7 621 918
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		315 369,18	206 844,29
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 107 481	834 465
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	527 531		527 531	603 037
	Montant net du chiffre d'affaires	527 531		527 531	603 037
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			15 144 7	18 630 617
Total des produits d'exploitation (1)				542 682	622 283
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			19 475	30 419
	Variation de stock			96	(317)
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			355 484	221 661
	Impôts, taxes et versements assimilés			69 119	63 919
	Salaires et traitements			222 125	227 088
	Charges sociales du personnel			89 593	88 772
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			94 245	125 929
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			463	8
Total des charges d'exploitation (2)				850 601	757 480
RESULTAT D'EXPLOITATION				(307 918)	(135 197)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(307 918)	(135 197)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	237 386	388 672
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		1 420
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	200	171 790
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	18 000	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	255 586	561 882
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 000	
	Intérêts et charges assimilées (4)	241 312	146 311
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	256 312	146 311
RESULTAT FINANCIER		8 274	415 570
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(808 644)	280 373
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 665 840	207 800
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 665 840	207 800
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		26 534
	Sur opérations en capital	894 766	160 319
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	894 766	186 853
RESULTAT EXCEPTIONNEL		771 074	20 947
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		147 061	94 476
TOTAL DES PRODUITS		2 464 109	1 391 965
TOTAL DES CHARGES		2 148 740	1 185 121
RESULTAT DE L'EXERCICE		315 369	206 844

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Exercice clos le 31/12/2018

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de
8 013 480 euros

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste :

- total produits de **2 464 109** euros
- total charges de **2 148 740** euros
- résultat de **315 369** euros

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président.

Exercice clos le 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'Exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié, Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018 :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Option :

L'option globale retenue pour le traitement des frais d'acquisition d'immobilisations est la comptabilisation en charges au titre de l'exercice d'acquisition.

Immobilisations corporelles :**Base amortissable**

La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable.

Eclatement par composants et amortissements

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les actifs suivants:

- Matériel et outillage
- Agencements
- Matériel de transport
- Mobilier de bureau
- Materiel de bureau et informatique
- Oeuvres d'art

Amortissement des immobilisations

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de l'utilisation prévue.

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| - Matériel et outillage | 1 à 7 ans |
| - Agencements | 5 à 12 ans |
| - Matériel de transport | 2 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 1 à 3 ans |

Immeubles

L'examen des immobilisations corporelles a par contre mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composants pour les constructions.

Pour les immeubles acquis ou construits à compter du 1er janvier 2007, nous avons fait l'application de l'instruction Administrative 4A-13-05 du 30 décembre 2005 pour la quote part affectant les immobilisations, ainsi que la durée d'amortissements en fonction de la nature de chaque immobilisation.

Sont concernés par cette directive 5 constructions.

Participations :

La valeur brute est constituée du prix d'acquisition.

Les frais d'acquisition (frais de mutations- commissions- honoraires et frais d'actes) ont été comptabilisé en charges.

Lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risque et charges :**Principes :**

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Rémunération du dirigeant :

Pour des raisons de confidentialité, le tableau de rémunération du (ou des) dirigeants ne sera pas communiqué.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**INTEGRATION FISCALE**

En vertu des articles 223 A et suivant du Code Général des Impôts, l'entreprise a décidé, à compter du 1er janvier 2011, de procéder à l'option de l'intégration fiscale en qualité de société mère.

Les deux sociétés filles sont la SARL SIRIUS et la SARL 2 F.

LES RESULTATS DES SCI

Par dérogation au principe comptable, l'exercice 2018 a enregistré les résultats des SCI patrimoniales dégagés en 2018, à hauteur de 82 876 euros de bénéfices et de 161 901 € euros de pertes ; à l'exception d'une SCI dont les résultats font seulement l'objet d'un retraitement fiscal.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.a p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	34 936		411	230		35 116
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 936		411	230		35 116
CORPORELLES						
Terrains	257 600				38 000	219 600
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	2 396 642				505 615	1 891 026
Instal technique, matériel outillage industriels	74 758		1 159			75 917
Instal., agencement, aménagement divers	353 612					353 612
Matériel de transport	38 037		49 290		2 789	84 538
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 228		2 483		5 828	30 883
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 154 876		52 932		552 232	2 655 576
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 179 961		1 534 454	799 351		5 915 064
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 612			229		1 383
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 181 573		1 534 454	799 580		5 916 448
TOTAL	8 371 385		1 587 797	799 810	552 232	8 607 140

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	2 844	429	230	3 042
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 844	429	230	3 042
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 071 233	63 495	432 296	702 431
Instal technique, matériel outillage industriels	65 256	3 053		68 309
Autres Instal., agencement, aménagement divers	37 839	6 998		44 837
Matériel de transport	25 618	18 002	2 789	40 831
Matériel de bureau, mobilier	28 975	2 269	5 828	25 416
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 228 921	93 816	440 913	881 824
TOTAL	1 231 765	94 245	441 143	884 857

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		15 000		15 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			15 000		15 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	18 000		18 000	
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		18 000		18 000	
TOTAL GENERAL		18 000	15 000	18 000	15 000
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		15 000	18 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	4 192 409	267 057	3 925 352
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 383	1 383	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	146 841	146 841	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 278	35 278	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	28 694	28 694	
	Charges constatées d'avances	10 511	10 511	
TOTAL DES CREANCES		4 415 116	489 764	3 925 352
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 498 065	256 632	975 785	265 648
	Emprunts et dettes financières divers	267 207	267 207		
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 783	43 783		
	Personnel et comptes rattachés	16 058	16 058		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 177	38 177		
	Impôts sur les bénéfices	75 495	75 495		
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 879	35 879		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 609	6 609		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 079	34 079		
	Groupe et associés	2 894 856	244 451		2 650 405
	Autres dettes	89 111	89 111		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 999 319	1 107 481	975 785	2 916 053
Emprunts souscrits en cours d'exercice		559 916			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 852 399			

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	32 010	Fonds commercial Espaces verts acquis le 1er décembre 2008
TOTAL	32 010	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		56 743
Créances rattachées à des participations <i>INT COURUS S/ CR RATT</i>	<i>48 116</i>	48 116
Autres créances <i>SARL 2 F - PROD A RECEVOIR</i>	<i>8 627</i>	8 627

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		175 752
Emprunts et dettes financières divers		45 805
<i>INTERETS COURUS C/C PARTICIPAT</i>	3 348	
<i>ASSOCIES INTERETS COURUS</i>	42 457	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 296
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	13 296	
Dettes fiscales et sociales		27 540
<i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i>	7 023	
<i>PERS. AUTR. CHARGES A PAYER</i>	9 035	
<i>CHARG. SOC./CONGES A PAYER</i>	3 180	
<i>AUTR. CHARG. SOCIAL A PAYER</i>	4 066	
<i>ETAT, CHARGES A PAYER</i>	4 237	
Autres dettes		89 111
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	1 104	
<i>RESULTATS SCI</i>	79 025	
<i>SARL 2 F - AVOIRS A ETABLIR</i>	8 982	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	442,00	100,0000	44 200,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	442,00	100,0000	44 200,00

--

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				1 072	1 072
	Dotation exercice				4 290	4 290
	TOTAL				5 362	5 362
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				1 422	1 422
	Redevances Exercice				5 365	5 365
	TOTAL				6 787	6 787
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				5 210	5 210
	entre 1 et 5 ans				13 894	13 894
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				19 104	19 104
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				249	249
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				249	249
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					5 365	5 365

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Titres de Sci nantis		1 000	
Engagements de non cession de titres		165 900	
Engagement de blocage de compte courant		1 941 367	
Caution au profit organisme financier		410 065	
		2 518 332	
Engagements de crédit-bail			
Crédit Bail RENAULT TRAFIC		19 353	
		19 353	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
- Emprunts : Intérêts à échoir		59 150	
- Biens pris en location TTC		22 606	
		81 756	
Total des engagements financiers (1)		2 619 441	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		1 522 375	200 281	
Créances sur participations		3 987 156	205 253	
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		79 611	1 440	
Autres créances		28 694		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		257 727		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 700		
Autres dettes		62 395	16 630	